L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 MAI 1879. 52me Année

DUFOUR & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI 3 MAI 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spitz, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—Vente de propriétés modérées de grande valeur, et de terrains nus, par ordre de l'agent du propriétaire absent; magnifique magasin en briques, à trois étages, avec mansarde, et résidence pour famille, No 56 rue Royale; magnifique magasin en briques, à deux étages, et résidence, No 79 rue de Chartres; magnifique magasin en briques, à deux étages, No 113 rue Royale; magnifique résidence en briques, à deux étages, avec mansarde, pour famille, Nos 53 et 55 rue Bienville; magnifique résidence en bois, à deux étages, pour famille, No 206 rue Dumaine; magnifique résidence et magasin en briques, No 16 rue Conti; magnifique résidence en bois, à deux étages, à deux corps de logis, Nos 383 et 385 rue Ursulines; un magnifique à-cor-étage, à un corps de logis avec bâtisse entre potaux, No 71 rue Felicity Trémé; maison en bois faisant face au Chemin du Bayou; lot de terre élevé, à l'arrière de la station des chars de ville [N. O. C. R. R. Co]; lot de terre avec résidence pour famille sur la grande route St-Jean, près des Fair Grounds. — Aussi, pour effectuer un partage entre héritiers majeurs; complètement d'affaires cette des rues Derbigny et St-Philippe; maison cottage 262 rue St-Philippe; résidence double en bois, à deux étages, No 197 et 199 de la rue Derbigny; maison en bois No 263 rue Hennen.—Aussi, pour cause de départ, maison neuve à deux corps de logis, située de la rue, No 196 rue Claiborne; maison No 215 rue Derbigny.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles—La maison en briques à deux étages, No 196 rue des Remparts; aussi, au No 21 rue du Camp, magnifiques potageries à l'huile de James et Cochon et d'un piano droit ayant un très beau son.

Par O. Valetas, au No 66 rue des Magasins, fonds de groceries, marchandises sèches, quincaillerie, etc.

Grandes encaisses.—Aujourd'hui à midi précises du chantier de ville, deux grandes maisons et résidences élevées dans les 1er, 2nd, 3me et 4me District de cette ville et connues de tous devront être vendues à la Bourse d'Encan St. Charles, pour le compte de créanciers et opérer par C. E. Girardey, encanteur. L'attention des capitalistes et des gens pleins aussi recommandée et spécialement appelée. Voyez les annonces donnant les descriptions et les plans à la vente pour les conditions et tous les détails.

Les travaux de la Convention.

On ne dira pas que nos conventionnels ne font pas de besogne. Du 21 avril au 1er mai, dans un délai de dix jours, il a été présenté environ 250 projets de résolutions ou ordonnances. Pour peu que cette avalanche continue, la Convention sera devant elle 500 projets à examiner. Un grand nombre de ces propositions sont, il est vrai, plutôt de la compétence des législatures que de celle de la Convention et elles devront être écartées d'emblée pour débarrasser les rôles des comités. Mais il restera encore un tel nombre de projets, se rattachant plus ou moins directement à l'œuvre que doit accomplir la Convention, que on ne sera pas chose facile que de les examiner et de les classer.

Le zèle des délégués est assurément très louable, mais il y a, néanmoins, un peu de présomption de la part de ceux d'entre eux qui n'ayant ni les connaissances suffisantes, ni aucune expérience législative, se hasardent à trancher d'eux-mêmes des questions qu'ils n'ont évidemment pas assez étudiées.

La Convention n'a pas cru devoir, dans son règlement, restreindre le droit d'initiative de ses membres et elle subit nécessairement les inconvénients de ce droit illimité. Cela peut être conforme aux principes démocratiques mais c'est peu pratique.

Si on eût exigé la signature de dix membres à toute proposition, il en serait résulté une fusion étroite entre bien des propositions analogues, une diminution conséquemment dans le nombre des projets à examiner et par suite une plus grande rapidité dans les travaux. Ce que la Convention n'a pas cru devoir faire pour elle-même, nous l'engageons à le faire dans l'intérêt de la législation à venir. Dans un article récent sur la confection des lois, nous avons signalé les graves inconvénients résultant de la multiplicité des projets présentés à chaque session législative. Nous appelons l'attention de la Convention sur la nécessité d'éviter à l'avenir un abus qui entrave la législation sérieusement utile.

Quand chaque délégué aura à peu près vidé son sac à projets, la Convention devrait pour permettre aux comités de travailler sérieusement, en ne siégeant qu'une heure par jour ou s'ajourner pendant quelques jours, comme l'a proposé l'ex-gouverneur Warmoth. Il conviendrait aussi, selon nous, de régler l'ordre dans lequel les rapports des comités devront être reçus et discutés, autrement on s'expose à une grande confusion dans les discussions, certains rapports devant nécessairement empêcher sur le sujet traité par les autres ou s'y rattacher. La multiplicité des comités a déjà créé beaucoup de confusion. Il est nécessaire de mettre de l'ordre et de la méthode dans les travaux.

Nous commençons à demande de voir qu'au bout de deux jours, le comité sur les élections contestées n'a pas encore fait de rapport. Trois jours ou cinq jours au plus eussent dû suffire à l'examen des faits, mais on nous dit que le comité a permis aux avocats de soulever des points de droit et des chicanes dont la discussion a pris beaucoup de temps. C'est là une erreur. La Convention est seule juge de l'élection de ses membres et le seule chose à examiner pour le comité était celle de savoir lequel des deux tronqués avait obtenu légalement la majorité des voix des électeurs dans chaque district.

Nous espérons que le comité ne se laissera pas arrêter par les objections techniques et les fins de non recevoir et qu'allant au fond des choses, il apportera à la Convention toutes les informations propres à faire ressortir la vérité sur les élections contestées. Il y a en, dans la dernière élection, des manœuvres de politiciens et des fraudes fort regrettables et si elles ont réellement changé les résultats électoraux, il est du devoir du comité de le dire sans ménagements afin que les sièges contestés soient donnés à ceux à qui ils appartiennent légitimement.

Il existe dans la Convention un certain nombre de membres qui paraissent décidés à combattre toute résolution de la dette d'Etat. Nous ne contestons pas leur droit de soutenir leurs idées à ce sujet mais ils feraient bien d'apercevoir le parti pris qu'ils font de détourner les intérêts des créanciers avant ceux de l'Etat. La majorité de la Convention ne partage pas heureusement leur manière de voir, et elle ne n'est laissée prendre à aucune de leurs tactiques. On peut dès à présent apercevoir que les partisans des partisans de Bons, désespérant de l'emporter dans la Convention, vont chercher à obtenir que la Constitution soit soumise à la ratification du vote populaire, dans le espoir espoir que l'opinion bien connue des électeurs leur laissera le champ libre et qu'avec de l'argent bien dépensé distribué, ils pourront faire rejeter la Constitution. Nous croyons utile de signaler cette tactique en attendant que nous révenions sur la question de ratification. Nos lecteurs connaissent déjà notre opinion sur ce sujet.

Le rendez-vous des dames élégantes, c'est l'ETOILE ROUGE, coin Canal et Bienville.

Un admirateur de notre quarantaine.

Le sénateur Conkling s'est exprimé ainsi au sénat des Etats-Unis:

"Je suis opposé au bill de la quarantaine nationale à cause des pouvoirs extraordinaires qu'il donne au gouvernement général. Le système actuel de quarantaine de New-York et l'admirable système de la Louisiane sont suffisants.

Il n'est pas extraordinaire, comme le fait observer le *Times*, que le sénateur de New-York trouve admirable le système de quarantaine de la Louisiane, puisque ce système doit avoir pour résultat de détruire toute concurrence possible de la part de la Nile-Orléans contre New-York, en ce qui touche au commerce des Etats-Unis avec le Mexique, les pays que baignent le Golfe et la mer des Caraïbes et l'Amérique du Sud, et puisque cette quarantaine va détourner de notre place au profit des ports de l'Est le commerce des grains du Nord-Ouest qui promettait de prendre un si rapide accroissement par la voie du Mississippi.

Que le sénateur de New-York vante ce système, il n'y a là rien que de naturel. Mais ce qui est en ne peut plus regrettable, c'est qu'un comité, qui prétend parler au nom d'une association de plusieurs centaines de négociants, adopte une résolution dans le même sens et envoie à Memphis un délégué tenir un langage contraire aux sentiments, aux intérêts et aux vœux de la grande majorité des commerçants de notre place. Il est temps qu'un pareil malentendu cesse.

La majorité, croyons-nous, des membres de l'association sanitaire, ont signé la pétition qui demande la suppression de la quarantaine et cette majorité ne doit pas permettre que le comité exécutif la représente comme approuvant la quarantaine de vingt jours.

Nous ne voulons pas plus de quarantaine nationale que de quarantaine d'Etat. C'est de Fargent dépensé en pure perte d'une part et c'est une entrave à la navigation sans aucune compensation.

LES DROITS SUR LES BOUTEILLES.

A ce que nous avons dit hier sur ce sujet nous devons ajouter quelque chose relativement aux bouteilles dans lesquelles on importe l'ale et le porter. La décision de l'avocat-général semblerait devoir s'appliquer à ces bouteilles puisqu'il n'y a pas d'exemption spéciale. Cependant à la date du 22 janvier 1869, le secrétaire du Trésor disait assez logiquement: "le porter ou l'ale en bouteilles pale un droit de 35c. par gallon, d'après la section 2 de la loi du 30 juin 1864, sans droit séparé sur les bouteilles. Les 35c. par gallon comprennent évidemment le droit sur les bouteilles, puisque le porter et l'ale non en bouteilles ne paient que 20c. par gallon."

Depuis la décision de l'avocat-général la douane a exigé le paiement du droit de 30 0[0 sur les bouteilles contenant de l'ale ou du porter. Une de nos maisons d'importation vient, il y a un ou deux jours, d'appeler de cette décision au secrétaire du trésor qui devra prononcer entre son ancienne décision et l'interprétation assurément trop générale donnée de la loi par l'avocat-général. Si l'exception, dans le cas dont il s'agit, n'est pas expresse, elle résulte clairement du texte spécial du droit sur l'ale et le porter en bouteilles.

GRANDE FETE CHAMPETRE AU PROFIT DE L'UNION FRANÇAISE.—Nous publions aujourd'hui une annonce contenant la composition du comité d'organisation de la grande fête champêtre qui doit être donnée aux Fair Grounds le dimanche 25 mai, au bénéfice de l'Union Française, sous les auspices des diverses sociétés françaises de la Nouvelle-Orléans. Nous ferons connaître ultérieurement le programme.

☞ Les meilleures photographies en ville, sont celles que fait Lillenthal.

Les vitrines de l'ETOILE ROUGE méritent d'être vues.

Agence pour les Shadines à la Nile-Orléans, Newman & Jones.

☞ On peut se procurer dans les bureaux de l'*Abeille* des billets pour la grande excursion à Thibodaux, qui aura lieu dimanche prochain, 4 mai. Prix du ticket, aller et retour, $1, 75 seulement.

Spécialité en fait de plumes d'oies vivantes, en crins, ressorts pour lits, matelas, fonds à ressort, à très bas prix, à Fanojon magasin de meubles de J. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido.

Charrettes et wagons. — MM. Bailey Brothers, 127 et 129 rue de la Commune, ont un des plus vastes assortiments de wagons et de charrettes qui se puissent voir dans le Sud. Tout ce qu'on requiert dans ce genre est fabriqué dans leurs grandes usines de Wheeling, Ouest-Virginie, et se recommande à la fois par la solidité et le bon marché. Nous appelons l'attention sur l'annonce de MM. Bailey Brothers, que l'on trouvera aujourd'hui dans l'*Abeille*.

Grande excursion à Thibodaux. — Il y aura dimanche, 4 mai, à l'occasion de la Foire qui doit avoir lieu dans cette ville au profit de l'église St-Joseph, une grande excursion à Thibodaux. La train partira d'Algier à 7 heures et demie du matin et arrivera à sa destination vers 10 heures. On sait que le voyage s'opère maintenant sans interruption jusqu'à Thibodaux. Le prix par le chemin de fer de Morgan, aller et retour, est de $1,75 seulement; on peut se procurer des billets au bureau de l'*Abeille*.

Ce sera une opportunité charmante. La compagnie, surtout sur les bords du Bayou Lafourche, est admirable à cette époque de l'année, et nombre de touristes profitèrent hier d'un dimanche pas, de l'occasion, pour visiter à peu de frais nos voisins parmi les plus populeux et les plus fertiles paroisses de la Louisiane. Les commerçants pourront donc à la Foire même, où les mets les plus succulents et les rafraîchissements les plus variés seront servis à prix modérés. Le train quittera Thibodaux, pour le retour, à 9 heures et demie du soir et arrivera à la Nile-Orléans vers minuit.

Un problème à résoudre: Où le propriétaire de l'ETOILE ROUGE peut-il trouver chemises pour pouvoir le vendre à si bon marché?

Je suis délégué de la manufacture que je prends à contenant des chemises.

DU PÉTROLE EN ALSACE. — Les journaux alsaciens annoncent qu'une nouvelle source de pétrole d'un volume considérable vient d'être découverte dans les mines de bitume de Pechelbronn, situé non loin de Scalbe-sous-Forêt, dans le Bas-Alsace. L'huile, se frayant avec force un passage, a comblé bientôt le puits qui avait été creusé dans le but de rechercher une nouvelle source, et qui répandue ensuite dans le principale galerie et de là dans les galeries adjacentes. Au bout de quatre jours l'huile affluant encore, les puits d'André et de Henri, situés entre ces par une galerie, étaient remplis. Dans le premier de ces deux puits, elle avait atteint une hauteur de 12 mètres, et elle s'est maintenue à ce niveau, bien que l'extraction du liquide qui était immédiatement commencée, et l'on espère que de longtemps il ne se produira pas de baisse.

En tout, en compte 900 mètres de galeries remplies d'une quantité d'huile équivalant à 1,750 mètres cubes, liquide qui dépasse du double la production annuelle obtenue jusqu'à présent. De même que pour les autres sources moins considérables découvertes antérieurement, l'éruption a été accompagnée de forces exhalaisons de gaz; mais grâce aux mesures de précaution prises par l'administration, tout danger d'une explosion de ces gaz a été écarté.

Définition du manteau de Joseph:

"Un manteau, dont le fils de Jacob a trouvé, en Détroit, le moyen de se servir.... de ridicule!"

SUPPLEMENT.

Nous publierons demain dimanche un supplément et nous ferons en sorte de présenter aux lecteurs de l'*Abeille* un numéro bien rempli de nouvelles et matières à lire variées et intéressantes.

COMPTES-RENDUS DE L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.—Nous avons reçu la 6me livraison du tome 2 des comptes-rendus de l'Athénée louisianais. En voici le sommaire: 1° Procès-verbaux; 2° Peinture américaine, Gabriel Ferry; 3° Concours littéraire de 1879; 4° Diamants; Pluie glaciaire, Dr Alfred Mercier; 5° Bibliographie; 6° Joseph Lakanal; 7° Navigation à vapeur; 8° Coton Bamich; 9° Miscellanées.

LOUISIANE.

Le *Sucrier* enregistre ce qui suit au *Herald*, de Dallas, Texas:

"Frank Miller, employé à la pesée du *Herald*, vient d'hériter par sa femme de $1,000,000. M. Miller avait épousé mademoiselle Amelia Doré, petite fille de Jean Louis Champagne, mort récemment au Texas en laissant une fortune principale à partager entre ses héritiers. M. Miller était le beau-frère du général Alfred Mouton, de la Louisiane, tué à la bataille de Mansfield, qui avait épousé aussi une demoiselle Doré."

Le *Sucrier* ajoute:

Mlle Amelia Doré, qui est de St Martinville, est une sœur de M. Adrien Doré, propriétaire du *Journal d'Iberie*. M. Doré, cette sœur et deux autres sœurs en leur représentante légitime, sont les seuls héritiers de Jean Louis Champagne. Il est probable que la succession n'atteindra pas à la somme énorme indiquée par le *Herald*, mais il y a de bonnes raisons de croire qu'il y a un bel actif à la disposition des héritiers, et il y a lieu de féliciter notre confrère, M. Adrien Doré, de sa bonne fortune.

Nous lisons dans le *Louisianais*:

Décès.—Encore un vieillard qui s'en va, un homme de la vieille et saine génération louisianaise.

M. Vanneur Wahre a été enterré au cimetière St. Michel dimanche dernier.

Il était âgé de 79 ans.

M. Wahre a été toute sa vie un homme honnête, laborieux et du droit chemin.

C'était aussi un grand chasseur comme Nemrod.

☞ Dimanche, 4 mai, grand train de plaisir partant d'Algier pour Thibodaux à sept heures et demie du matin. L'aller et le retour ne coûtent que $1,75. Billets à vendre au bureau de l'*Abeille*.

Il jamais je cesse d'aimer!....Quoi!....les fils chaud.

LES HAVRAIS MENACÉS D'UN BUREAU DE SANTÉ.—Nous lisons dans le *Journal du Hâvre*:

Est-ce que le bureau d'hygiène, dont la création et l'organisation ont été votées dernièrement par le Conseil municipal, sur l'initiative de M. le docteur Gibert, ne jouirait pas, auprès de nos concitoyens, de la popularité que certaines de nos édiles espéraient lui voir conquérir!

On serait vraiment tenté de le croire, s'il fallait s'en rapporter à toutes les communications qui nous sont adressées à ce propos.

Nous avons reçu, en effet, dans ces dernières semaines, beaucoup de lettres dans lesquelles on ne se fait point faute de critiquer vertement cette nouvelle institution.

Notre confrère donne l'analyse de trois lettres qu'il a reçues.

La première de ces lettres, surtout, se distingue par les qualités dont nous venons de parler, à côté d'appréciations, d'ailleurs, un peu trop vives, et qui sont fermes pour nous en interdire la reproduction intégrale, elle contient, d'abord, une boutade assez vénale contre "la trilogie médicale qui trône, en ce moment, au Conseil municipal." Notre correspondant assure que cette trilogie a des prétentions à l'orthodoxie scientifique." Nous nous contenterons de mentionner l'imputation, sans oser nous prononcer sur ce point.... de peur de nous exposer aux foudres de la Faculté.

Sait une sorte assez véhémente contre le principe même du Bureau hygiénique:

"Ce Bureau peut désorter la mise en quarantaine d'une ou de plusieurs habitations, de tout un quartier, et tel est son bon plaisir, car il parle au nom de "la science", et les profanes n'ont pas à discuter ses arrêts, mais seulement à s'incliner.... Ainsi, voilà un certain nombre de personnes qui se trouveront arbitrairement privées même appel possible, du droit le plus précieux, celui d'aller et de venir. Et c'est cette liberté, de toutes la plus nécessaire, celle pour laquelle nos pères ont tant combattu, qu'on voudrait nous ravir, au nom d'un intérêt supérieur de "salut public?"

Notre inassible correspondant ne s'en tient pas aux considérations générales: il entre dans le cœur de son sujet, et il tente à démontrer non-seulement l'inutilité, mais encore le danger du Bureau d'hygiène.

Ainsi, après avoir rappelé qu'un nombre considérable de médecins, convaincus de l'inutilité d'une pareille institution, lui ont refusé leur concours, il se demande ce que fera l'administration.

Prendra-t-elle des mesures contre les réfractaires, opposables de ne pas vouloir s'enrégimenter?

Notre "républicain libéral" ne veut pas "qu'on s'ingère dans des affaires privées", et déclare hardiment "qu'il ne se fera pas faute d'écarter résolument tous les médecins qui, agissant intégralement ou indirectement au Bureau d'hygiène, voulant éviter les divulgations d'un indiscret au sujet des mystères du foyer."

Diable! mais si tout le monde en faisait autant, nous nous demandons à quoi pourrait bien alors servir "cette utile institution?"

Du reste, notre correspondant est plein de sollicitude pour la dignité du médecin: "Est-ce bien, vraiment,—se demande-t-il,—relever la dignité du médecin que de lui faire contracter l'obligation de rapporter au Bureau, tout ce qui ne passe chez les personnes qui l'auront honoré de leur confiance?"

Et il conclut ainsi: "Nous avons le ferme espoir, dans l'intérêt de tous, que l'expérience que l'on va tenter ne durera pas longtemps, et que l'administration municipale, qui, ayant tout, doit tirer de tout, ne s'obstinera pas à un système inquisitorial et tyrannique qu'on veut lui faire jouer."

Sans être aussi exclusif que notre correspondant, nous avouerons qu'après avoir dû s'abaisser parmi de la satisfaction, au Havre, d'un Bureau d'hygiène, nous sommes considérablement revenus sur notre opinion première, depuis que nous avons vu comment on va l'organiser et à quel cette institution a été rédigée."

Toujours intéressant; on ne peut à ses autres feuilles.

Fillette à sa mère—Maman, comment se fait-il que l'on me trouve plus dévoyée que mes autres camarades? On dit même que je marche comme une reine.—Ma fille, c'est parce que beaucoup de tes camarades sont mal chaussées, tandis que toi tu ne portes que la chaussure de l'ETOILE ROUGE.

☞ Dimanche prochain, 4 mai, grand train de excursion à Thibodaux. Prix du ticket, aller et retour, $1,75 seulement. Billets à vendre au bureau de l'*Abeille*.

A la Cour d'assises:

Bonne question d'un crime compliqué où l'on dit accusés, comme il arrive souvent, essaye d'attirer sur lui le principale responsabilité, pour épuiser le jury.

Le substitut, qui ne se laisse pas prendre à ce jeu, requiert sévèrement, en nommant l'individu en question:

—Vous laissez-vous prendre à cet artifice grossier? Regardez ces traits abrutis, qui qui hébétés; y a-t-il dans cet être stupide l'étoffe, le courage, l'intelligence, que dirait-on, le supposât allumé qu'il fait pour commettre le crime qui nous occupe?

Soulliers de pêcheur à 75 sous la paire à l'ETOILE ROUGE.

Bonnets gâtés de vapeur sans, si ce qui angle, le 3 du chemin de fer Nile-Orléans, les enfants, ayant les intérêts, quand la gelée est à dégeler, ouvrement de la dépêche en l'ajoutant sur ce particulier. Pas un vieux meuble dans l'ancienne ou particulière étoile. Tout coupé les bouteilles.

LA FRANCE EN TUNIS.—On mande de Tunis, 15 avril:

Hier a eu lieu la fête d'inauguration de la ligne du chemin de fer qui va de Tunis à la frontière de l'Algérie. S. A. Sadok Bey présidait cette cérémonie. A Medjaez Bab, un banquet a réuni une centaine d'invités; le bey avait à sa droite M. Roustan, consul général et chargé d'affaires de France, et à sa gauche M. Géry, président de la compagnie française. Tous les ministres et haute dignitaires tunisiens, ainsi que le corps consulaire et les Français notables assistaient à ce banquet.

S. A. le bey a porté un toast à la France et à la compagnie des chemins de fer. M. le président de la compagnie lui a répondu.

Au retour à Tunis, une manifestation sympathique a eu lieu devant le consulat de France.

La musique municipale de Bone avait fait le voyage de Tunis pour prêter son concours à cette solennité.

Le soir, brillantes illuminations et feux d'artifice.

—Voici en quels termes le *Nord* organe officieux de la chancellerie russe, apprécie les conséquences politiques de l'attentat:

"Le nihilisme russe, dont la *Gazette de Cologne*, a jeté son vis-avis, est nous croyons qu'il a perdu la partie." Cette appréciation procède incontestablement d'un sentiment juste de la situation. Les nihilistes avaient eu, à la faveur d'un concours particulier de circonstances et d'une mise en scène habilement combinée, enlever leurs entreprises d'une année remarquable, qui n'a pas peu contribué à donner le change, à l'étranger plus encore peut-être qu'en Russie, sur le véritable but de leurs menées.

Les coups de revolvers qui ont été tirés sur l'empereur Alexandre ont décèlé cette enveloppe, derrière laquelle le nihilisme apparaît dans toute sa hideuse nudité. Les plus prévenus ne pourront plus voir en lui qu'une secte sauvage, poursuivant au moyen du poignard et du pistolet la destruction de l'organisation sociale, en commençant par le commet de cette organisation, par le représentant le plus élevé, la personnification la plus complète de la loi, de l'Etat et de la société.

—Un sieur Vestié, de Gênes, essayait avant-hier soir, d'effrayer quelques jeunes filles, en s'enveloppant dans un drap blanc, de manière à figurer un revenant. Toutes s'enfuirent, à l'exception d'une seule qui, dirigeant un revolver sur le prétendu fantôme, lui envoya six balles.

Le malvais plaisant tomba foudroyé: il était mort, une des balles lui ayant traversé le cœur.

—La coquille est indépinable.

Une affaire de mines manqueit son émission, il y a quelque temps.

Et cela faisait la France de réclamos.

Dans Dans d'elles on lisait:

"Jamais entreprise de ce genre ne réunit un aussi grand nombre de "floun."

Pour "floun", mon Dieu!

Il y en a qui se mettent le doigt dans l'œil, d'autres qui ont de vos belles mêmes!.....Il y en a aussi qui ont le bon esprit de ne se chasser qu'à l'ETOILE ROUGE.

Le Carême est venu, mangez vos Shadines.

GÊNE.—On peut recouvrir la force des vrais nous par l'usage de cédétéin minéraux, mais par un traitement tonique efficaté. On ne doit employer les opinion et autres remèdes semblables que comme auxiliaires et le moins souvent possible. Les vrais vigueurs sont ceux qui sont intimes, et le meilleur vigueur de les nerfs réel c'est de les forcer l'énergie vitale. Ces "Bitters Stomach Bitters" et fortifiants et vivifiants, suffisent dans un tout, puisqu'ils empêchent trop obstacle à une bonne digestion et à l'assimilation des aliments, de manière que le corps est ainsi de recevoir le nourrissement du système qu'il lui faut. La tendance au rhumatisme et les douleurs de reins et de la vessie sont également combattues par les bitters, qui, tout en étant une boisson agréable et stimulante, sont infiniment plus pure que les excitants brutes du commerce, qui réagissent d'une manière fâcheuse sur le système nerveux.

—

Voulez-vous donne laisser un rhume sevre sur votre système et donner lieu à de graves ennuis maladies, telles que la pneumonie, l'hémorrhagie et les affections de poumons, quand il suffit à toute d'un "Syrup" à obtenir le plus grande vente: ensuite pour la guérison des toux, enfreres et de affections de poumons. C'est le Hamons Balsam du Dr Sanders et elle est préparée avec une grand soin, et peut être administrée sans crainte à un enfant. Le prix modéré, ainsi le prix rendu. La vente de ce remède est sans précédent. Depuis un premier importation, la demande en a augmenté sans cesse et il a toujours opéré avec rapidité dans tous les cas. Interrogez votre pharmacien sur le vieillé de cet remède. Bouteilles 75 cents. Rumeurs et vente aux envoyeurs.

Sociedad Union Española de Beneficencia mutua.—ASAMBLEA GENERAL.—Los oficiales y miembros de esta sociedad se reunen en el local de costumbre, el dia 4 del corriente, a las 2 de la tarde, para el objeto de tratar de los asuntos de la sociedad. Por orden de su presidente, WM. MAYLIN, D. POCHELU, Secretario. 2 mai—2t.

AVIS.

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nelle-Orléans.

A partir de ce jour et jusqu'à nouvel ordre, le Dr F. de Bellisle, au No 72 rue Remparts, sera le service de cette Association. Pour le service d'un tout, au bureau de Dr G. L. Bouny, 1 heures de consultation, de 9 à 10 A. M. à la Bienvenue de Lavigne, à l'amphithéâtre des rues Bienvenue et de 1 1[2 à 3 P. M. à la résidence du Dr F. de Bellisle.

Par ordre du président, WM. MAYLIN, D. POCHELU, Secrétaire. 2mai

BODLEY BROTHERS

OFFRENT l'assortiment le plus complet de voitures à vendre, charrettes à ressort à 2 et 4 siéges, charrettes à bagages, charrettes à ressorts à cotes, charrettes à bagages, charrettes à ressorts à rie, petites charrettes à ressorts à deux chevaux, charrettes à ressorts à deux chevaux, charrettes à bagages, charrettes à ressorts pour distribution de marchandises, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, harnais, selles, etc. Ventes à prix modérés pour comptant seulement. Nous appelons particulièrement sur nos charrettes à ressorts, nos voitures à bagages, nos charrettes à ressorts, nos voitures à bagages, nos charrettes à ressorts, nos voitures à bagages,